université de BORDEAUX

Collège Sciences de la santé

Droits d'inscription 2025/2026

Fixés par arrêté du 19 avril 2019

Diplôme sanctionnant les formations dispensées au cours du 3° cycle des études médicales

Formations	Taux plein	Taux réduit(1)
DES de médecine générale (y compris thèse)	**525** €	350 €
Option ou formation spécialisée transversale	**525** €	350 €
Thèse conduisant au Diplôme d'Etat de docteur en médecine (2)	**397** €	264 €

(1) Taux réduit

Si vous êtes inscrit(e) dans un même établissement pour préparer plusieurs diplômes, vous devez régler :

- Le 1er droit de scolarité au taux plein
- Et les autres droits au taux réduit.

Si ces droits de scolarité ont des taux différents, le droit de scolarité réglé en premier est celui dont le montant est le plus élevé.

Si vous effectuez une période de césure, vous devez vous acquitter des droits d'inscription au taux réduit.

(2) Dans le cas où la préparation et le passage de la thèse s'effectuent après la fin du troisième cycle de médecine pour les étudiants relevant de l'ancien régime antérieur à 2017 et pour les étudiants de médecine générale relevant de l'ancien comme du nouveau régime